

LA SUISSE EMBAUCHE ?

Une annonce parue sur les réseaux sociaux avec l'intitulé **THENEW-METHOD.COM** attire votre attention.

Vous pouvez être éligible à un emploi salarié sans quitter le territoire français et sans réellement effectuer une activité ! La présumée société **ADECOM** explique qu'un article de la réglementation suisse accorde un dégrèvement fiscal si une entreprise peut justifier de l'embauche de salariés hors du pays pour renforcer son développement. Le salaire est fixé à 2 734,36 €.

Elle a limité ce recrutement à 109 personnes résidant hors du territoire suisse, et 9 seront finalement choisies. Curieusement, la phase de sélection s'achève en direct alors que vous venez juste de communiquer vos coordonnées, et vous faites partie des heureux élus.

Une fois « éjectés » les 100 candidats non retenus, vous apprenez que l'élaboration du contrat de travail va engendrer pour vous un coût de 34,68 €. Pour bénéficier d'un tel contrat à vie, vous devez décaisser 19,95 € en plus.

Être payé pour ne rien faire est aussi original que douteux. Une telle inscription ne fera qu'appauvrir les modestes consommateurs qui seront tentés par l'aubaine.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)